

CEMPUIS

LES FONDATEURS DE CEMPUIS
PAUL ROBIN. — PAUL GUILHOT. — CHARLES DELON

M. Paul Robin est né à Toulon, le 3 avril 1837 ; il a fait ses études aux lycées de Bordeaux et de Brest. Après avoir été quelque temps élève pharmacien de la marine, et pendant deux années maître d'études aux lycées de Rennes et de Brest, il est admis en 1858 à l'École normale supérieure ; il en sort en 1861 et enseigne les sciences physiques et naturelles aux lycées de La Roche-sur-Yon (alors Napoléon-Vendée) et de Brest.

Merveilleusement doué, M. Paul Robin a vite fait de dégager sa voie ; tout jeune, il perçoit nettement ce qui est, pour lui, la vérité pédagogique. Il n'a plus dès lors d'autre but dans sa vie : mettre cette vérité en lumière et lui donner la consécration de l'expérience. Il se voue à cette œuvre avec son âme ardente d'apôtre ; il s'y consacre tout entier.

Il veut, pour chacun, « quelles que soient les circonstances où le hasard l'a fait naître, le droit de développer le plus complètement possible toutes ses facultés physiques et intellectuelles ». Il commence par se faire « intégral », et il y arrive dans le sens presque absolu du mot. C'est un cerveau encyclopédique, un ouvrier d'une étonnante habileté manuelle et un artiste.

Il a, au plus haut degré, les qualités du pédagogue, peut-être bien parce qu'il possède celle qui engendre toutes les autres : un profond amour de l'enfance.

Et au service de tout cela il peut mettre une rare volonté et cet instinct de combativité défensive qui fait que rien ne vous décourage et qu'on triomphe de tous les obstacles.

À Brest, M. Paul Robin tente l'organisation d'un enseignement populaire supérieur ; il introduit au lycée les excursions scolaires. Mais ces initiatives intelligentes sont entravées par l'autorité officielle ; aussi, en 1865, s'accommodant mal du régime impérial, il demande et obtient un congé illimité.

À cette époque, il est, avec un certain nombre de personnalités d'avenir, présent au célèbre Congrès de Liège convoqué par l'Association Générale des Étudiants de cette ville. La question de l'enseignement est à l'ordre du jour ; il prend part aux discussions. Il y fait la connaissance d'Aristide Rey, de César de Paepe, d'Hector Denis, de Victor Dave, d'Eugène Robert, de Guillaume De Greef, de Victor Arnould, d'Eugène Hins, avec qui il se lie particulièrement d'amitié.

Puis il se fixe à Bruxelles et y vit très modestement de leçons privées. Citons parmi les élèves d'élite qu'il a formés, MM. P. et L. Errera, tous deux professeurs distingués de l'Université libre de Bruxelles.

Il collabore à *la Liberté*, fait partie de la Ligue de l'Enseignement de Bruxelles et du Conseil général belge de l'Association Internationale des Travailleurs. En 1868, il prend une part active au Congrès de Bruxelles, qui a porté à son ordre du

jour la question de l'éducation intégrale ; il y présente, au nom de la section bruxelloise, un remarquable rapport.

Il fonde *le Soir*, journal d'enseignement populaire supérieur, donne des leçons publiques et gratuites de musique, de botanique et d'astronomie. Il travaille beaucoup cette dernière science et élabore un projet d'observatoire populaire.

En février 1868, il épouse la fille de Delesalle, démocrate et libre penseur bruxellois très connu. En avril 1869 éclatent au pays de Liège et du Borinage des grèves qui ne tardent pas à devenir sanglantes. Trois nuits durant on sabre, à Seraing, les malheureux qui réclament une amélioration de leur sort.

Des protestations s'élèvent de toutes parts ; le Conseil général de l'Association Internationale lance une proclamation dans laquelle il s'élève contre pareille tuerie, tout en engageant les ouvriers au calme et à la prudence. M. Robin, en la signant, a oublié qu'il est Français ; le gouvernement belge lui signifie un arrêté d'expulsion. C'est en vain qu'il réclame le bénéfice de l'exemption de la loi Bara de 1865 et qu'il intente un procès au ministre de la justice ; il est débouté et quitte la Belgique en protestant contre la mesure dont il est victime et contre l'interprétation abusive que l'on fait de la loi.

Il se rend à Genève, où il entretient sa jeune famille en faisant de la peinture sur émail. C'est en Suisse qu'il fait la connaissance de Michel Bakounine, avec qui il entretient les meilleurs rapports, et de Alexandre Herzen.

En 1869 il prend part au quatrième Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs à Bâle.

C'est sur ces entrefaites, en septembre 1869, qu'il publie, dans *la Philosophie positive*, la première partie de son étude très complète sur l'Enseignement intégral.

En février 1870, il arrive à Paris, et bien qu'il soit obligé pour vivre et faire vivre les siens de donner des leçons, il trouve moyen de fournir huit heures par jour d'un labeur écrasant comme secrétaire du Conseil fédéral de l'Association Internationale.

Le 22 juin 1870, il comparaît avec une trentaine de membres de la section parisienne, devant la 6^{ème} chambre ; on leur reproche de faire partie d'une société secrète !

M. Robin, que le procureur impérial daigne appeler « professeur distingué », se voit condamné à deux mois de prison et 100 francs d'amende. Il est incarcéré à Sainte-Pélagie. Mais le gouvernement, craignant un mouvement révolutionnaire, le fait, ainsi que ses compagnons de lutte et de captivité, transférer à la prison de Beauvais.

Survient le 4 septembre ; la république est proclamée et le directeur de la prison libère, dès le 5, les prisonniers politiques. M. Robin va rejoindre sa femme qui s'est réfugiée à Bruxelles chez ses parents. Mais l'arrêté d'expulsion pris contre lui un an et demi auparavant n'est pas rapporté, et, sur la dénonciation d'un policier français, il est arrêté et détenu à la prison des Petits-Carmes, pendant que Paris est investi par les prussiens. Sur l'insistance de ses avocats, on le reconduit à

la frontière. Paris étant bloqué, M. Robin se rend à Brest, où, sans ressources et sans emploi, en désaccord avec sa famille, il se remet à faire de la propagande politique ; mais, sentant son impuissance, il se réfugie à Londres, où il se fixe dès lors jusqu'en 1879.

Il est mis par Hermann Jung en rapport avec Karl Marx, qui lui procure des leçons de langue grecque ; peu après, il entre comme professeur de français à la célèbre École royale militaire de Woolwich (école formant les officiers d'artillerie et du génie). En 1876 il est adjoint aux professeurs de mathématiques et de mécanique du Collège de l'Université de Londres.

Entre-temps, M. Paul Robin parfait son éducation technique et s'intéresse au mouvement néo-malthusien auquel sont mêlés les savants et les penseurs d'Outre-Manche.

Pendant son exil, il collabore au *Dictionnaire pédagogique* de M. F. Buisson. En 1879 ce dernier l'appelle en France et le fait nommer inspecteur primaire à Blois. M. Robin se met à l'ouvrage avec son ardeur et ses convictions habituelles ; il essaie de secouer la torpeur des instituteurs en leur indiquant les voies nouvelles et écrit à leur usage un programme d'enseignement différent de celui de l'Administration, mais approuvé par elle, et applicable hors la classe. Les vieux fonctionnaires font grise mine à son auteur. Mais M. Robin entraîne tout le monde et offre aux autorités des fêtes scolaires comme elles n'en ont plus vues depuis.

En désaccord avec le préfet, avec son inspecteur d'académie, fatigué de l'inutile paperasserie administrative dont on l'accable, il sollicite son changement.

Il allait être nommé à la direction d'une des écoles primaires supérieures de Paris ou d'une école professionnelle, lorsque, par l'intermédiaire de M. F. Buisson et de M. A. Rey, alors conseiller municipal de Paris, il put visiter Cempuis ; l'occasion lui était enfin offerte de réaliser son rêve. Le 16 décembre 1880, il est nommé Directeur de l'Orphelinat Prévost. À M. Carriot, Directeur de l'Enseignement primaire de la Seine, qui s'étonnait de le voir accepter un poste « aussi humble », il répondit : « Accordez-moi en liberté ce qui manque en majesté. »

Tout est à faire, tout est à créer. Il se met au travail sans tarder ; quinze jours après son arrivée, il a déjà installé des ateliers, mettant entre les mains des enfants ses propres outils ; ses livres, ses collections forment le premier fonds de la bibliothèque et le commencement du musée. Pendant quatorze années, il dépense sans compter sa science, son infatigable énergie, il donne le meilleur de lui-même à édifier pierre à pierre l'œuvre, but de sa vie, que nous allons étudier en détail. Pour réaliser un programme comme celui qu'il se proposait d'appliquer à Cempuis, en pleine région cléricale, malgré la mauvaise volonté de l'Administration, les difficultés inhérentes à toute innovation, le peu de valeur de collaborateurs insuffisamment préparés à leur tâche, il lui fallut une force de volonté indomptable. Aussi quoi d'étonnant qu'on ait critiqué son autoritarisme, né peut-être de la connaissance de sa valeur, mais certainement aussi de la conscience

de sa responsabilité. Ce défaut d'ailleurs, si c'en est un, lui sera facilement pardonné par tous ceux qui sont capables de comprendre la beauté du but poursuivi par cet homme supérieur.

En août 1894, il dut abandonner l'œuvre à laquelle il s'était si entièrement donné. Son départ fut la conséquence d'événements auxquels nous consacrons un chapitre spécial.

Depuis 1880, Paul Robin est membre de la Société de physique et de la Société d'anthropologie ; jusqu'à son départ de Cempuis, il fit partie des Commissions météorologiques départementales ; il est membre fondateur de la Société de sténographie Aimé-Paris et de l'Association galiniste. En 1884 il fut délégué par le ministère de l'Instruction publique à l'Exposition de Londres. En 1885 on le nomma officier d'Académie.

Au lendemain du jour où on l'obligea à abandonner Cempuis, le corps professoral de l'Université nouvelle de Bruxelles le chargea, à l'unanimité, de donner un cours de pédagogie à l'Institut des Hautes études.

Libre, M. Robin reprit immédiatement la lutte en faveur de ses idées. Dès le commencement de 1895, il fonde un périodique qui doit continuer celui de Cempuis : *l'Éducation intégrale* ; dans de nombreuses conférences publiques, dans les sociétés de libre pensée, dans les réunions maçonniques, dans les Congrès il propage ses idées sur le néo-malthusianisme.

Il considère la « question de population » en pédagogue et en philosophe. Il est préoccupé de la nécessité primordiale, pour la réussite de tout système éducatif, pour le perfectionnement et le bonheur de l'humanité, de combattre l'accroissement de population et d'empêcher ou tout au moins de limiter la procréation des dégénérés, scrofuleux, rachitiques, lourde tare, joug encombrant que l'ivrognerie, la débauche, l'hystérie, filles de notre état social incohérent, imposent à l'humanité. Il fonde la *Ligue de la Régénération humaine* et propage l'idée à l'aide d'une brochure traduite du hollandais, les *Moyens d'éviter les grandes familles*. Il publie en même temps toute une série de feuillets de propagande et diverses brochures dans lesquelles il défend sa théorie : *Dégénérescence de l'espèce humaine*, communication à la Société d'Anthropologie, *Contre et pour le néo-malthusianisme*, communication par le D^r Javal à l'Académie de médecine et *Réponse* de M. Paul Robin, et quelques articles dans la *Revue blanche*, notamment Malthus et les néo-malthusiens., etc., etc.

M. Paul Robin a vécu quelques mois en Nouvelle-Zélande dans la communauté du professeur Bickerton, près de Christchurch ; il y a étudié le système éducatif et les effets de la doctrine qu'il a voulu propager en France ; cette doctrine officiellement très condamnée est, dans la pratique, très approuvée dans la colonie anglaise. Il y a préparé un livre dans lequel il montre le lien et la hiérarchie de ces trois questions : *Bonne naissance, bonne éducation, bonne organisation sociale*.

Outre les ouvrages que nous avons cités plus haut, M. Paul Robin a encore

écrit nombre d'articles et de brochures. Il a disséminé ses idées dans l'*Éducation intégrale*, la *Réforme musicale*, le *Bulletin de sténographie Aimé-Paris*, etc., et publié diverses brochures de science et d'éducation ; citons une *Méthode de lecture* (1866), *les Bases de la morale humaine* (1868), sous le pseudonyme de Bripon, *Quelques mots sur la théorie des volcans et des tremblements de terre* (1867), *la Théorie de la gamme* (1881), etc.

M. Paul Guilhot est né à Toulouse, le 14 novembre 1846.

De bonne heure il s'adonne à l'enseignement avec passion. Pendant plusieurs années, il se charge, à titre absolument gracieux, d'enseigner la musique aux élèves de l'école annexe et de l'École normale ; de Toulouse. Il institue en même temps dans cette ville des cours publics de diction, de musique, de mnémotechnie, de comptabilité. À plusieurs reprises le Conseil municipal de Toulouse, à la suite de rapports très élogieux, lui vote de flatteuses félicitations.

En 1878, M. Guilhot se fixe à Paris, où il vit de répétitions et de préceptorat ; il fonde à Montmartre des cours publics de musique Galin-Paris-Chevé qui eurent le plus grand succès ; c'est un des meilleurs professeurs de l'Association polytechnique.

À la fin de l'année 1881, M. Guilhot fait, d'une manière toute fortuite, la connaissance de M. Robin ; celui-ci ne tarde pas à découvrir en lui une vive intelligence, un esprit large, ouvert aux procédés nouveaux d'éducation.

M. Guilhot arrive à Cempuis en 1882 et y apporte son entrain méridional, sa gaieté débordante, son enthousiasme pour les nouveautés. Pendant treize années, il est le fidèle collaborateur de M. Robin. Avec un rare dévouement, il l'aide de toute son énergie et de tous ses moyens. Excellent pédagogue, nul mieux que lui ne transmet ses connaissances aux élèves ; rares sont les professeurs qui savent enseigner avec un tel talent. Sa parole chaude et convaincante était fort appréciée des auditeurs des conférences pédagogiques instituées à Cempuis.

D'une grande bonté, d'une modestie plus grande encore, M. Guilhot laisse un impérissable souvenir dans le cœur de ses élèves et de tous ceux qui ont eu des relations avec lui.

En 1884 il fut délégué à l'Exposition de Londres par le Conseil général de la Seine. En 1890 on le nomma officier d'Académie.

M. Guilhot influa beaucoup sur la propagation de la méthode modale de musique ; il fit sur ce sujet en Belgique, en Suisse, en France, de nombreuses conférences. Il a écrit une quantité d'articles de pédagogie musicale dans le *Galiniste* et dans la *Réforme musicale*. C'est lui, en collaboration avec M. Bonnet, professeur à Paris, qui est l'auteur de la plupart des livres d'enseignement musical publiés par l'association galiniste.

Après le départ de M. Robin, M. Guilhot et M. Delon restèrent encore à l'orphelinat Prévost environ deux ans, dans l'intention de maintenir la tradition pédagogique qui faisait la raison d'être de Cempuis, et ils y sont arrivés dans la mesure du possible.

M. Charles Delon est né à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), le 23 février 1839. Ses parents, le destinant à la prêtrise, lui font faire ses études au séminaire. D'une intelligence supérieure, M. Delon étonne ses maîtres par l'indépendance de son esprit ; il se livre aux études scientifiques et seul, tout jeune encore, par l'observation et la réflexion, il parvient à se débarrasser, non sans crise, non sans que sa santé en souffre, de la foi très vive que lui avait donnée l'enseignement religieux.

En 1855, à seize ans, il est reçu bachelier en même temps qu'un de ses élèves.

À vingt ans il est licencié ès sciences. Comme tant d'autres, mieux que tant d'autres, il peut prétendre à une situation officielle ; mais il refuse de prêter serment à l'empire et se voue au professorat libre et aux études pédagogiques.

S'étant fixé à Paris, il publie, en collaboration avec M^{me} Pape Carpentier, un certain nombre de livres destinés aux écoles enfantines et maternelles. Il n'est pas sans contribuer dans une large mesure à la notoriété dont cette inspectrice a joui dans le monde de l'enseignement primaire.

En 1867 il tente à l'école enfantine annexée à l'école Élisa Lemonnier, établie rue de Reuilly, et alors dirigée par M^{me} Delon, la réalisation des principes de l'enseignement intégral. C'est à la suite de ces essais et d'une étude qu'il fait en Belgique des *Jardins d'enfants* qu'il publie son magnifique ouvrage *Exercices et travaux pour les enfants*, dans lequel il présente la méthode Frœbel, dégagée de toute métaphysique, scientifiquement réformée et complétée.

Pendant le siège de Paris, sous son influence, le *Rapport à la Commission des Dames* formule pour le Gouvernement un splendide programme d'études intégrales. Il crée, à la Société pour l'instruction élémentaire, un cours de pédagogie générale et un cours pratique de méthode Frœbel.

M. Delon est lui aussi un intégral. Léon Cladel, qui le connaissait beaucoup, a dit de lui : «... Hier, il nous initiait à la *Grammaire française d'après l'histoire* et nous démontrait par A + B, à l'instar d'un algébriste, que la plupart des vocables allemands, français, italiens, espagnols et bien d'autres ont tous la même origine et tiennent de près au sanscrit, qu'il déchiffre et dont il glose, lui, comme jadis un Hindou du temps des Védas et du Ramayana ; tantôt ici vous l'ouïrez, il disserte sur l'électricité, l'aérostation, la télégraphie, la navigation, la balistique, la téléphonie avec la même facilité ; vous dépeint Baal, Jéhovah, le dieu trinitaire d'aujourd'hui comme s'il avait vécu dans leur propre peau. »

C'est en 1892 seulement qu'il vint se fixer à Cempuis ; mais depuis longtemps déjà il y était connu et apprécié. Plusieurs fois il y résida quelques jours. La plupart de ses excellents livres étaient entre les mains des élèves ou occupaient une place d'honneur dans la bibliothèque. Dès l'origine on prit pour guide dans l'enseignement des petites classes, son merveilleux ouvrage sur la méthode Frœbel.

En 1892, 1893, 1894, M. Delon prit une part très active aux sessions pédagogiques instituées à Cempuis ; c'était le conférencier aimé des éducateurs

venus là pour s'instruire.

M. Paul Robin avait projeté de compléter Cempuis par une sorte d'école normale où se seraient formés les maîtres de l'enseignement nouveau, choisis en grande partie parmi ses anciens élèves. M. Ch. Delon devait en être l'instructeur, le directeur. Malheureusement le départ de M. Robin empêcha la réalisation de cette idée.

M. Delon collabora aux publications de l'établissement, rédigea la plus grande partie du compte rendu des sessions, mais surtout dirigea l'instruction du personnel des classes enfantines et maternelles, et donna aux élèves des leçons d'histoire... d'histoire telle qu'on la comprenait à Cempuis.

M. Charles Delon est officier de l'Instruction publique.

Ses ouvrages sont très nombreux et de premier ordre. Voici les principaux : *La leçon de choses* (Hachette, 1882). — *Les paysans, histoire d'un village* (1888, Orphelinat Prévost). — *Notre Capitale*, Paris (1888). — *Cent récits d'histoire naturelle*. — *Cent tableaux de géographie pittoresque*, 1889. — *Les peuples de la terre*. — *Le cuivre et le bronze*. — *Le fer, la fonte et l'acier*. — *Mines et carrières. Lectures expliquées*. — *Simple lectures préparant à l'étude de l'histoire*. — *Idylles enfantines*. — *Ma petite sœur Naïk*, etc.

M. Ch. Delon a collaboré en outre à de nombreuses publications pédagogiques, notamment au *Manuel général de l'enseignement primaire*, à la *Tribune des instituteurs*, etc.

LA COÉDUCATION DES SEXES

Conservant une division généralement adoptée en matière de pédagogie, nous envisagerons Cempuis au point de vue de l'éducation physique, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale. Mais, imbu de cette idée, que tout se tient en matière d'éducation et forme « bloc », nous entendons bien que c'est là seulement un procédé méthodique, commode pour l'exposition.

Il est un point sur lequel nous insisterons immédiatement, avant son ordre, parce qu'il a été considéré comme la caractéristique de Cempuis, et qu'il a paru étrange, pour ne pas dire odieux. Ce n'est, à vrai dire, qu'un côté de l'éducation intégrale, d'une extrême importance sans doute, mais qui ne peut être séparé de l'ensemble : nous voulons parler de la coéducation des sexes.

Cempuis fut une grande famille où institutrices et instituteurs, garçons et filles, frères et sœurs, grands et petits, vivaient en commun, participant aux mêmes études et aux mêmes travaux, s'asseyant à la même table et partageant la même nourriture, ayant les mêmes récréations, les mêmes promenades, prenant part aux mêmes plaisirs et aux mêmes joies, menant en un mot la même existence.

On aurait tort de croire toutefois que la coéducation des sexes est une chose si étrange et si absolument nouvelle que certaines personnes se l'imaginent. Elle a été expérimentée longtemps avant l'ouverture de l'Orphelinat Prévost, dans une

institution d'éducation très antique et fort connue, que l'on appelle... *la famille*. La nature réunit autour du même foyer des enfants d'âges divers, sans acception de sexe ; et ce milieu, néanmoins, a toujours été considéré comme le milieu moral et moralisateur par excellence, comme l'école du véritable dévouement et des saines affections, à cette condition du moins que les éducateurs fussent eux-mêmes des êtres sains et moraux.

Pourquoi ce qui est bon pour cinq ou dix enfants serait-il mauvais pour trente ou bien pour cent ? Voilà ce qu'on peut se demander.

Or Cempuis n'était pas autre chose qu'une *famille sociétaire*, en tout modelée sur la *famille naturelle*, mais sur une de ces familles où les mœurs sont pures et délicates sous la vigilance discrète d'un père et d'une mère capables de donner à la fois le précepte et l'exemple.

Et cette tentative d'étendre au milieu social et général, et particulièrement à l'institution scolaire, cette condition du régime familial, n'est pas non plus l'invention plus ou moins hasardeuse, l'improvisation d'un esprit aventureux, confiant dans sa théorie au point de risquer sur le vif une première expérience.

L'éducation en commun des garçons et des filles n'est une *nouveauté* qu'en France... Étonnant pays que la France, pays où lèvent bien des idées... Mais on ne les cueille que lorsqu'elles ont fleuri ailleurs. Notre esprit national, si brillant et si avancé en théorie, est en pratique si routinier qu'il nous faut attendre que nos voisins aient accueilli une idée de progrès, l'aient largement et longtemps mise à l'épreuve, fait passer en courant usage, et en aient abondamment moissonné tous les premiers fruits, pour nous demander, bien timidement, si nous ne pourrions pas, nous aussi, essayer, oh ! mais, dans un tout petit coin !...

C'est notre histoire en toute chose. La coéducation des deux sexes, objet d'étonnement et de suspicion chez nous, est depuis longtemps un fait constant, courant, accepté universellement en Amérique. Et qu'on ne dise pas qu'en cela nos puînés d'Outre-Atlantique aient agi d'une manière téméraire, ou même simplement bien précipitée, à l'Américaine ; non pas, tout au contraire. Ils ont procédé avec sagesse et avec précaution. Tous les éducateurs, tous les philosophes et les moralistes ont discuté la chose à fond ; et quand, de la théorie, il s'est agi de passer à la pratique, on a conduit l'expérimentation avec tous les ménagements, toutes les gradations, provoquant les enquêtes, contrôlant sévèrement les informations, comparant les résultats à tous les points de vue ; on s'est avancé avec une certaine lenteur même, ne risquant un pas en avant qu'après avoir pris point d'appui sur un terrain ferme et sûr.

Ces faits ne sont pas arrivés à la connaissance du grand public, chez nous, où tant de journaux bourrés de bavardages et de petits potins ne trouvent pas une colonne pour la discussion sérieuse ; ils ne sont pas restés inaperçus, cependant, dans le monde des éducateurs, des philosophes et des moralistes. Des auteurs en ont traité, dans des livres et des revues. L'Université elle-même et l'Administration en ont pris connaissance. Il y a notamment un document très intéressant, très

remarqué, plein de faits et qu'on ne saurait trop citer : c'est le *Rapport officiel sur l'Instruction primaire à l'Exposition universelle de Philadelphie*, par M. Ferdinand Buisson, directeur de l'Enseignement primaire ; pièce déjà vieille d'une vingtaine d'années, et dont l'autorité n'a certainement pas été sans influence sur la création de l'Orphelinat mixte à Cempuis.

« Parmi les particularités du régime scolaire américain, la plus célèbre en Europe et peut-être aussi la moins comprise est l'usage *presque universel* de donner en commun la même éducation aux filles et aux garçons : c'est ce que les Américains ont appelé la *coéducation des sexes*. — L'école mixte, en Amérique, n'est pas un pis aller ; elle est le type préféré. »

Il y a, dit-on, des différences naturelles entre les deux sexes ; — soit ; il ne faut pas les exagérer artificiellement. Les différences normales, voulues par la nature, conséquence des tempéraments et des fonctions, n'ont pas besoin de sauvegarde ; l'éducation commune ne peut avoir pour effet de les faire disparaître : le voulût-on, on n'y arriverait pas ; et certes, on ne le cherchait pas à Cempuis. Mais cette exagération qui d'une diversité harmonieuse et heureuse fait une opposition tranchée et dure, un contraste hostile, cause de désunion profonde dans le milieu social et dans la famille, sème la défiance et constitue les deux sexes à l'état de guerre perpétuelle où les armes sont d'un côté, la violence et de l'autre, la ruse, cette opposition antinaturelle et immorale qu'ont portée à l'extrême les préjugés sociaux et religieux et qu'entretient soigneusement une éducation systématiquement séparative et divergente ; c'est elle qui doit disparaître, c'est elle que l'on combattait à Cempuis, elle que l'éducation en commun peut atténuer, puis détruire. La séparation des sexes dans la vie sociale et depuis l'enfance tend à faire des hommes brutaux et despotes, des femmes faibles et rusées. Nous pouvons en voir les résultats portés à l'extrême chez les hommes vivant entre eux, sans femmes, et les femmes vivant à part des hommes : d'un côté les soldats de profession et les marins, de l'autre les béguines... Et bien, vous en observez déjà de beaux commencements au lycée, d'un côté de la rue, et en face, au couvent. Deux êtres sortis de là, se rencontrant, ne peuvent raisonnablement pas faire autre chose que s'entre-dévorer... La prétendue union matrimoniale qui les enchaînera un jour ne pourra être, au fond, qu'une lutte sourde, une désunion radicale, un divorce d'âmes tempéré ou dissimulé pendant la courte trêve imposée par les attractions naturelles, mais bientôt reprenant le dessus et séparant violemment des êtres élevés pour se haïr. L'éducation en commun écarte ce danger factice. *Avoir appris les mêmes choses sur les mêmes bancs, c'est être en voie de s'entendre*. Les rapports journaliers, le rapprochement des enfants des deux sexes à l'école comme dans la famille adoucissent les contrastes, les harmonisent, les corrigent l'un par l'autre. Les garçons deviennent moins brusques, moins secs, plus délicats et plus gracieux ; les jeunes fillettes plus franches d'allure et moins légères d'esprit, moins affectées de niaiseries, moins perdues dans les chiffons.

Et d'ailleurs il n'y a pas deux sciences, deux vérités, une pour les hommes, et

l'autre pour les femmes ; il n'y en a qu'une seule pour tout le monde, qu'on peut connaître ou ignorer ; mais dès qu'on l'apprend à deux enfants, quel que soit leur sexe, on leur apprend nécessairement la même chose.

L'inégalité intellectuelle de l'homme et de la femme est encore, dans l'exagération qu'on y met, un pur préjugé ; et si tant est qu'elle ait quelque chose de réel, il faudrait l'attribuer à l'effet héréditaire d'une éducation faite, de génération en génération, en raison même du préjugé. Et cela aussi est fort douteux, pour ne pas dire plus.

« C'est un fait universellement attesté et qui, dans le cours de nos visites aux Etats-Unis et au Canada, nous a été cent fois confirmé de vive voix par les professeurs américains et étrangers, qu'il est impossible de découvrir une inégalité intellectuelle quelconque entre les enfants des deux sexes ; que, pour peu qu'on s'attache à les cultiver, les facultés de raisonnement n'ont pas plus de peine à éclore chez les filles que celles de l'imagination chez les garçons.

« Habités à vivre côte à côte, ils ne sont pas plus en danger que les frères et les sœurs dans la famille. Moins on affecte de les séparer les uns des autres, moins il y a de mystères et par conséquent de curiosités inquiètes. Enfants, ils ne s'étonnent pas d'avoir en commun le travail et le jeu : adolescents, ils continuent de se trouver ensemble sans surprise et sans trouble ; ce commerce, aimable autant qu'innocent, ne leur étant pas nouveau, n'éveille pas chez eux d'émotions nouvelles. Ainsi se trouve résolu pour l'Américain, par la transition insensible de l'enfance à la jeunesse, un des plus graves problèmes de l'éducation morale. Ce problème, chez d'autres peuples, ne se pose pas pendant la période scolaire ; mais il se résout un peu après, avec plus de violence... Les Américains croient mieux faire en employant toute l'enfance à conjurer cette heure d'orage, en prémunissant de bonne heure l'un et l'autre sexe contre les entraînements.

« Nous nous sommes entendus citer vingt fois, aux Etats-Unis, ce mot de Jean-Paul : « La meilleure garantie de bonne conduite, c'est l'éducation commune des deux sexes : deux garçons, dans une école, préserveront douze filles, et *vice versa*. Mais je ne garantis rien dans une école où il n'y aura que des filles, encore moins dans celle où il n'y aura que des garçons. » — Il avait bien raison, ce brave Jean-Paul, de ne rien garantir : nous en savons tous quelque chose.

En France, le problème n'est pas posé dans toute son étendue, puisque nulle part non plus qu'à l'orphelinat Prévost, la coéducation des deux sexes n'est prolongée au-delà de la première adolescence avant la crise de l'âge, que rien dans cet établissement ne provoquait avant l'heure, que tout au contraire, le régime physique et moral en entier, tendait à retarder jusqu'au moment normal, tandis que d'autre part la raison prend de l'empire. Mais les Américains ont été plus hardis, si vous voulez, plus logiques. Ce n'est pas à l'enseignement primaire seul, mais à tous les degrés de l'enseignement, ce n'est pas à l'enfance seule, mais à la jeunesse même qu'ils ont étendu les conséquences du principe. Et l'expérience faite, ils n'ont pas eu de raison pour s'en repentir, ce qui les a décidés à continuer.